- II -

L'AVÈNEMENT DU BALNÉAIRE

A l'inverse des implantations urbaines du littoral que sont depuis longtemps les ports, les stations balnéaires ne résultent pas d'une lente et progressive installation des populations sur un territoire. Elles se sont répandues sur le littoral français avec une rapidité étonnante et sont, pour nombre d'entre elles, de véritables «villes nouvelles» planifiées. Cette rapidité résulte de la convergence de plusieurs facteurs à un moment donné de l'Histoire. Chacun de ces facteurs mérite d'être analysé afin de situer les processus historiques en jeu, et le stade où en est leur évolution au moment de l'émergence de chacune d'entre elles, et notamment de Sables-d'Or-les-Pins.

La première convergence est celle qui fait que les territoires sableux du littoral s'avèrent disponibles au moment où l'évolution de la demande sociale leur révèle une utilité. Ces «territoires du vide», comme les qualifie Alain Corbin, n'étaient pas totalement ignorés par tout le monde. En tant que limite du territoire national, ils étaient en effet considérés comme des lieux à risque, des lieux fragiles, qu'il importait de mieux connaître et, surtout, de stabiliser. Ce sont ces vastes campagnes de plantations, impulsées par l'Etat-Nation, qui les feront passer de terrains dangereux et mouvants en terrains relativement stables et constructibles, disponibles au XIXe siècle pour l'implantation des stations balnéaires.

Mais cette convergence historique n'aurait pas eu les mêmes conséquences si les sociétés d'Europe Occidentale n'avaient pas connu, entre le XVIIIe et le XIXe siècle, un regain d'intérêt pour l'eau et pour la pratique du bain. Cet intérêt nouveau se portera d'abord sur les stations thermales, qui seront réinvesties, puis réaménagées, avant de passer progressivement du statut de lieu thérapeutique à celui de lieu dédié à la villégiature et aux pratiques mondaines.

Il se portera ensuite, avec l'expansion du chemin de fer, sur le littoral. Il ne s'agira plus alors de réaménager (d'*embellir*, disait-on alors) des stations existantes, furent-elles embryonnaires, mais d'en créer de nouvelles, de toutes pièces et sur des terrains libres.

Villages engloutis ou ensevelis

Si la stabilité des côtes sableuses fait encore aujourd'hui l'objet de préoccupations réelles, elle a été par le passé la cause de problèmes d'une tout autre ampleur. De nombreux villages et petits ports de pêche ont ainsi été ensevelis sous les dunes ou emportés par la mer, souvent à la suite d'une tempête de quelques jours.

La côte landaise est de loin la plus mouvementée. On y a mesuré au XVIIIe siècle des déplacements de dunes atteignant quarante mètres par an [1]. Des estuaires se trouvaient obstrués et l'embouchure des fleuves côtiers pouvait, d'une année sur l'autre, être déplacée de cinquante kilomètres.

Ainsi, au XVIIe siècle, le village côtier de Port-Maurice, dans le Médoc, est à moitié englouti par la mer, l'autre moitié étant ensevelie sous les dunes. Les habitants le reconstruisent et le baptisent Lacanau. Cent ans plus tard, alors qu'il est de nouveau menacé par la mer, ils le démontent pierre à pierre pour le reconstruire, cette fois à l'intérieur des terres [2]. De nombreux autres hameaux de la côte landaise ont subi le même sort, depuis le Moyen-âge et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Chaque fois, le scénario est le même. En l'absence d'un emplacement sûr pour construire un port, les populations de bord de mer installent les implantations minimales nécessaires à la pratique de la pêche, qui constitue pour eux une ressource économique indispensable. Si la mer reste calme durant quelques décennies, l'implantation se pérennise et prend la forme d'un petit port, puis d'un village, jusqu'à ce qu'une tempête plus violente que les autres ne détruise tout.

Si les tempêtes sévissent particulièrement dans le Sud-Ouest, elles n'épargnent pas non plus les autres côtes françaises.

Saint-Denis-Chef-de-Caux, à quelques kilomètres au nord du Havre, est entièrement emporté en 1370, avec une bonne partie de ses habitants, par une tornade d'une violence exceptionnelle. Les survivants s'installent en retrait, à l'abri de la mer, et fondent Sainte-Adresse, qui existe encore aujourd'hui [3].

Châtelaillon, capitale de l'Aunis (Charente-Maritime), sera tellement attaquée par la mer qu'elle y perdra notamment son château, au XVe siècle, et dépérira au point d'être absorbée par la commune voisine [4]. Elle ne renaîtra qu'en devenant station balnéaire au XIXe siècle.

En 1534, ce sont les côtes du Nord-Pas-de-Calais qui deviennent le théâtre de violentes tempêtes, notamment le cordon dunaire qui s'étend de la vallée de l'Authie à celle de la Can-

1 - Des déplacements d'une telle ampleur sont sûrement exceptionnels, mais ils sont mentionnés par Elisée Reclus dans *La Terre, description des phénomènes de la vie du globe*, Paris : Hachette, 1868-1869.

2 - V. Vattier d'Ambroyse : *Le littoral de la France ; Côtes Gasconnes, de La Rochelle à Hendaye*. Paris : Sanard et Derangeon, 1892, page 277.

3 - Pierre Cochon : *Chronique normande*, Rouen : A. Le Brument, 1870, page 123.

4 - Eric Birrier : *Petite histoire de Châtelaillon*, La Rochelle : Rupella, 1996, page 65.

che. Le village de Merlimont disparaît en quinze jours sous des dunes de quarante mètres de hauteur. Les habitants, qui avaient eu le temps de fuir, le reconstruisent dans le marais, quelque peu insalubre mais abrité des intempéries. Cent ans plus tard, suite à une longue série de tempêtes, le trait de côte s'est déplacé de deux kilomètres vers le large. [1]

Au XVIIe siècle, deux ports de la Manche, Agon et Coutainville, qui avaient une certaine importance pour l'économie locale, sont progressivement ensevelis sous le sable [2]. En 1738, soixante-trois maisons du village de Wissant (Pas-de-Calais) sont recouvertes en une seule nuit. Quarante ans plus tard, le village disparaît complètement après trois jours de tempête. Ses habitants le fuient en toute hâte, et le reconstruisent plus loin dans les terres [3]. En 1779, le village côtier d'Escoublac (Loire-Atlantique) est à son tour enseveli sous les dunes. Lui aussi sera reconstruit à l'intérieur des terres, où il existe encore aujourd'hui, tandis que les dunes formées par la tempête restent inoccupées jusqu'à ce que, en 1890, on y bâtisse La Baule [4].

On pourrait ajouter encore beaucoup d'autres noms à cette liste, d'autant qu'à tous ces villages engloutis ou ensablés dont la mémoire collective a gardé la trace, s'ajoutent les nombreux hameaux ou implantations précaires qui disparurent un peu partout sur le littoral français avant de tomber dans l'oubli… et d'être reconstruits un peu plus loin. Si bon nombre de stations balnéaires d'aujourd'hui sont bâties sur l'emplacement de ces hameaux disparus, c'est que le littoral français est devenu beaucoup plus stable à partir du XIXe siècle. Mais les sites de leur implantation, s'ils ont été acquis comme des territoires «vides», ne sont pas pour autant des lieux sans histoire.

Littoral et sécurité du territoire

L'idée de stabiliser les cordons dunaires et autres territoires mouvants du littoral français est fort ancienne. Le besoin en est fortement ressenti par les populations locales pour qui l'accès à la mer est surtout la garantie d'une ressource alimentaire importante. Sur les côtes sableuses, et bien que les eaux y soient moins poissonneuses que sur les côtes rocheuses, la pêche représente un appoint indispensable lorsque les terres agricoles sont médiocres, ce qui est souvent le cas. Elle n'est pas, d'ailleurs, la seule ressource. Une pratique d'échange commercial s'installe souvent sur ces petits ports d'échouage, et elle se développe d'autant plus qu'à l'inverse des grands ports elle échappe facilement au contrôle des autorités. C'est ce qui explique l'acharnement des populations à maintenir «contre vents et marées» les implantations minimales nécessaires à l'accostage des bateaux, même si les ports d'échouage ne nécessitent pas d'installations très lourdes.

1 - Louis Siame : *Histoire de Merlimont*, Office de Tourisme de Merlimont, 1995, page 19.

2 - Eugène de Saint-Denis : «Quelques mots d'histoire locale…», série d'articles parus dans le bulletin municipal d'Agon-Coutainville, 1990.

3 - Philippe Gallois : *Wissant, bref historique*, document publié par l'Office de Tourisme de Wissant (s. d.).

4 - Sophie Danet et Paul Bauduz : *Le Pouliguen, La Baule ; l'épopée des bains de mer*, Nantes : Siloë, 1999.

A partir du XVIIIe siècle, on commence à s'intéresser sérieusement à la fixation des dunes, et c'est bien sûr sur les côtes landaise et médocaise, les plus mouvementées, qu'ont lieu les premières expériences.

Les premiers essais importants commencent vers 1735, et sont l'œuvre d'un certain Amanieu de Bruat, captal de Buch [1]. Ils consistent à protéger les semis faits sur les dunes par des fascines. Ils ne sont pas suivis de succès, mais sont repris en 1776 par les frères Desbiey [2], qui ont les premiers l'idée d'ensemencer des pins maritimes. Les espèces plantées auparavant, herbacées ou arbustives, n'avaient en effet pas un enracinement assez profond pour maintenir les dunes du Sud-Ouest, dont la mobilité est exceptionnelle.

Les Desbiey rencontrent quelques difficultés du fait que leur entreprise n'est pas toujours bien comprise. Certains des habitants y voient en effet une campagne menée arbitrairement pour défendre les intérêts privés de quelques exploitants forestiers. Ils continuent à mener leurs troupeaux sur les dunes, y compris dans les jeunes plantations de pins qui, bien sûr, ont le plus grand mal à se développer.

L'attitude des agriculteurs, sur ce point, est contradictoire. Conscients du fait que l'avancée des sables dunaires menace aussi leurs terres, ils acceptent les travaux de fixation auxquels, d'ailleurs, ils contribuent, et dans le même temps, ils refusent de perdre les maigres pâturages que représentent les «lettes», ces arrières-dunes légèrement végétalisées, bien que celles-ci soient elles-mêmes menacées. *«La conquête du littoral va devoir passer par la conquête des mentalités»* écrit Jean-Jacques Taillentou, et celle-ci sera longue, puisque le problème se posera encore sous Napoléon Ier :

> *«Les autorités préfectorales, l'administration des Ponts et Chaussées font face à une situation contradictoire où les populations littorales, les municipalités participent avec conviction aux travaux et où, à l'opposé, ces mêmes acteurs freinent l'expansion des semis».* [3]

L'idée qu'il s'agissait là de défendre un intérêt public était sans doute insuffisamment mise en avant et, pour certains habitants, l'entreprise des Desbiey, par-delà son efficacité matérielle, était symboliquement perçue comme une atteinte à leur droit de passage. Cet aspect est particulièrement intéressant dans la mesure où il préfigure ce qui se passera avec l'avènement des stations balnéaires. Dans les deux cas, les terrains mis en jeu sont d'une faible valeur économique puisqu'ils ne conviennent pas à l'agriculture et ne constituent que de bien maigres pâturages. Mais ce que craignent les populations, c'est de se voir privées de leur libre accès à la mer. Car c'est bien là que réside la vraie valeur des dunes.

1 - Captal : Ancien titre de dignité, qui signifiait chef, capitaine, dans le midi de la France (Littré). Le Buch est le nom d'un ancien pays d'Aquitaine (un *captalat*) dont la capitale était La Teste-de-Buch, plusieurs fois ensevelie sous le sable, et où se trouve la dune du Pyla.

2 - Guillaume Desbiey (1725-1785) et Louis-Mathieu Desbiey (1734-1817), tous deux natifs de Saint-Julien-en-Born (Landes), sont les premiers à expérimenter, en 1776, la fixation des dunes par des plantations de pins. Voir Michel Mazaricco : «Louis-Mathieu Desbiey, précurseur de la fixation des dunes», *in Bulletin de l'association Mémoire en Marensin*, n° 1, 1991.

3 - Jean-Jacques Taillentou : «La fixation des dunes en Marensin», *in Bulletin de l'association Mémoire en Marensin*, n° 1, 1991, page 22.

Néanmoins, et dès le XVIIIe siècle, la majorité des habitants admet bien que la stabilité du littoral est plus importante que la sauvegarde de pâturages d'autant plus incertains que les tempêtes les transforment régulièrement en dunes blanches. Rapidement, les lettres de doléances adressées à Louis XVI pour demander l'accélération des travaux de fixation sont plus nombreuses que les protestations d'éleveurs. Mais, malgré cela, les premières expériences des Desbiey, dont le côté précurseur sera reconnu bien plus tard [1], n'intéressent pas les autorités locales.

Ce n'est que lorsqu'elles sont reprises et quelque peu améliorées par Nicolas Brémontier [2], qu'elles commencent à obtenir un certain succès. Le principal mérite de celui-ci aura été, en effet, de réussir à faire reconnaître l'utilité publique de son projet et de convaincre l'administration locale :

> *«Il est communément admis que c'est Nicolas Brémontier, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées de la Guyenne, qui non seulement élabora de manière plus pointue les procédés techniques de fixation proposés par ses prédécesseurs, mais aussi déploya une inlassable activité pour en obtenir le financement. C'est ainsi que ayant obtenu des crédits des autorités de la Guyenne, il dirigea, à partir de 1787, des travaux importants d'ensemencement de pins maritimes dans le bassin d'Arcachon, à la Teste en particulier».* [3]

Les travaux de Brémontier durent jusqu'en 1802, année où il quitte ses fonctions. Ils ne sont encore qu'expérimentaux puisque, selon Jean-Jacques Taillentou, seuls 1 à 2 ‰ des plantations nécessaires sont réalisés à cette époque [4]. Mais ce qui est significatif, c'est que la question de la fixation des dunes, et plus généralement de la stabilisation du littoral, passe d'un intérêt local à un intérêt national.

Il faut noter que les dunes n'étaient à proprement parler la propriété de personne jusqu'en 1790, année où les «biens vacants» sont transmis d'autorité à la nation. Elles deviennent alors propriété de l'Etat, qui les concède en grande partie aux communes quelques années plus tard. Dans le même temps, la France entre dans une nouvelle période de conflit, notamment contre l'Angleterre, ennemi récurrent et qui domine les mers. Conscients d'avoir à défendre un territoire comportant une grande longueur de côtes, et disposant d'une puissance maritime relativement faible, les militaires s'intéressent d'un peu plus près à la stabilité du littoral.

Il n'est donc pas étonnant que ce soit avec Napoléon Bonaparte que les premières mesures sont prises, à échelle nationale, pour stabiliser les dunes. Un premier arrêté, daté du 2 juillet 1801, prescrit de *«continuer à fixer et à planter en bois les dunes des côtes de Gascogne»*. C'est l'année de la création de la «Commission des dunes», dirigée par Brémontier. La

1 - Par les forestiers américains, par exemple, qui les découvriront à l'occasion de la première guerre mondiale. Cf. Ralph H. Faulkner : «A lesson from France». In *American Forestry Magazine*, n° 306, vol. XXV, juin 1919, pages 1155 - 1157.

2 - Nicolas Brémontier (1738-1809), originaire de Normandie, était ingénieur des Ponts et Chaussées. Il fut nommé à Bordeaux comme ingénieur en chef de 1784 à 1802.

3 - Moussa Sow : «Les leçons transversales du boisement des Landes de Gascogne». Revue *Alliage* n° 45-46, 2001.

4 - Jean-Jacques Taillentou, *op. cit.*, page 20.

prescription est étendue par le décret du 14 décembre 1810 qui recommande la fixation des dunes dans tous les départements du littoral français.

Ce soudain intérêt pour la mouvance des côtes sableuses n'est pas tant une réponse aux doléances des populations qu'une mesure destinée à calmer les inquiétudes des militaires. Ceux-ci s'étaient déjà manifestés quelques décennies plus tôt en se plaignant de l'absence d'une couverture cartographique sérieuse des côtes françaises. Les cartes de Cassini, auxquelles ils reprochaient par ailleurs leur trop large diffusion, manquaient à leurs yeux des précisions nécessaires à une bonne connaissance, et donc à une bonne défense, du littoral. Les ingénieurs-cartographes militaires avaient entrepris, avant la Révolution, de renouveler le «Neptune françois» [1], obsolète et trop imprécis. Ils réalisèrent un important travail de relevé qui, à défaut de faire le tour des côtes françaises, permit notamment d'obtenir une couverture détaillée des côtes bretonnes à l'échelle 1/14400e, et sur une profondeur de 3 à 4 km (entre 3/4 et 1 lieue). Ces cartes, réalisées entre 1771 et 1785, sont d'une remarquable précision et témoignent bien de l'intérêt qui fut porté dès cette époque au littoral.

1 - Le «Neptune françois», atlas du littoral français, réalisé par le cartographe Alexis-Hubert Jaillot (1632-1712) fut publié en 1693.

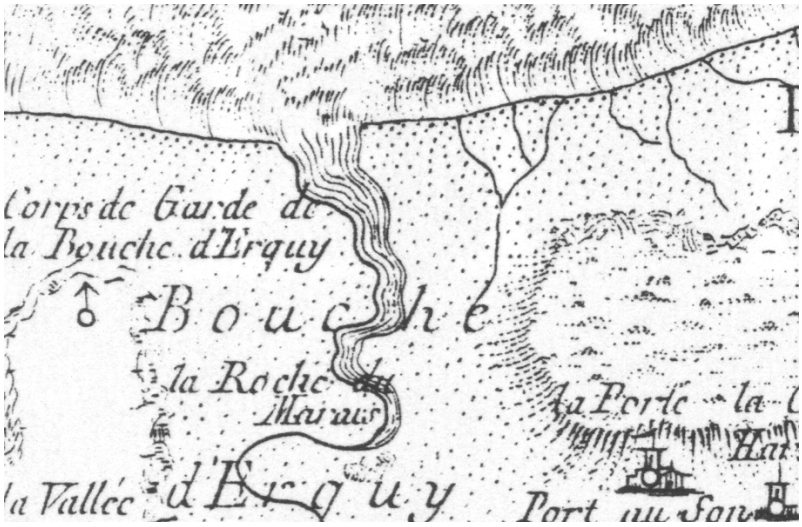

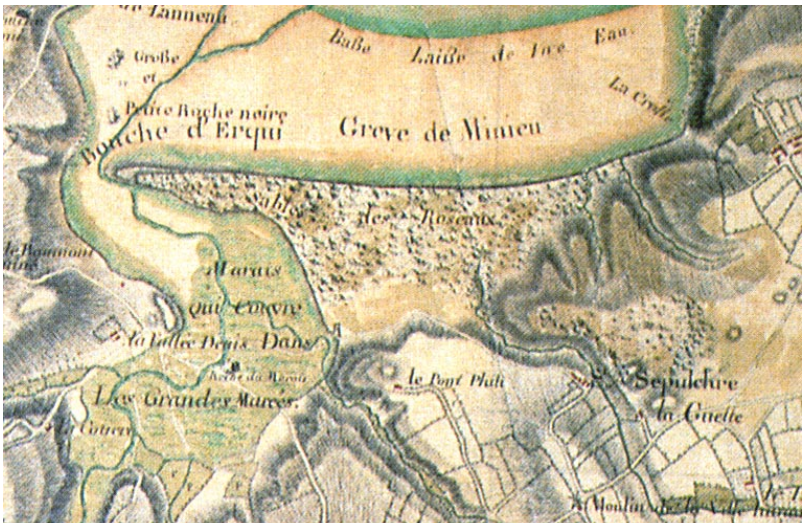

Le même territoire, cartographié par Cassini et par les Ingénieurs géographes militaires.

On voit bien que les zones considérées comme maritimes ne présentaient aucun intérêt pour les Cassini. Plages, dunes et marais sont indifférenciés, et la côte rocheuse elle-même est très imprécise. La carte des ingénieurs géographes est d'une précision sans commune mesure, qui restera même supérieure à celle des cartes d'état-major réalisées dans les années 1880.

Carte de Cassini, 1758
Echelle initiale : 1 / 86 400

Diffusion : IGN

Carte des Ingénieurs géographes militaires du Roy, dressée en 1775-1776. Echelle initiale : 1 / 14 400

Service historique de l'Armée de terre, Vincennes, photo Jean-Pierre Bihr.

Connaître, par la cartographie, puis stabiliser, pour permettre l'implantation des populations et donc la surveillance des côtes, furent bien les préoccupations de l'Etat français, par l'intermédiaire de ses militaires, d'abord, puis du plus important d'entre eux : l'empereur Napoléon Ier.

Les campagnes de stabilisation du littoral sont reprises par Louis XVIII et parachevées par Napoléon III, qui en complète le cadre juridique par une loi supplémentaire.

> *«La loi du 25 juin 1857 donnera aux ingénieurs les moyens légaux et financiers qui leur permettront enfin d'entreprendre des travaux de plus grande envergure et de les conduire à leur terme, aux alentours de 1876».* (1)

Cette loi, explique Moussa Sow, tient compte de l'hostilité qui persiste dans une partie de la population, et tente d'en atténuer les conséquences en répartissant les responsabilités entre l'Etat et les municipalités. Pourtant, elle n'empêche pas que la fixation des dunes apparaît de plus en plus comme une affaire d'Etat, et que les populations locales se sentent dépossédées d'une partie de leur territoire qu'ils ressentent comme «colonisé», notamment dans les landes de Gascogne :

> *«Les landes de Gascogne eurent la particularité d'avoir été constamment pensées à l'époque comme colonies, comme pays sauvage, terre d'expérience, en leur qualité de "grand désert"».* (2)

Ce sentiment d'avoir été «colonisé» reviendra, on le verra au chapitre suivant, avec l'arrivée des stations balnéaires. Ce qui est certain, c'est que la stabilisation du littoral français ne s'est faite à grande échelle, au XIXe siècle, que parce qu'elle est devenue une «affaire d'Etat». C'est ainsi que, partie du Sud-Ouest sous l'impulsion d'initiatives privées, elle concernera ensuite tout le littoral sableux, c'est-à-dire l'ensemble des territoires qui intéresseront les promoteurs de stations.

Sans cette stabilisation préalable, on peut se demander si la vogue des bains de mer aurait produit autre chose que des établissements de bains installés en périphérie des villes portuaires car, comme l'explique Jean-Jacques Taillentou :

> *«Il a fallu qu'auparavant les populations locales partent à la conquête de leur propre littoral. Elles ont dû au préalable domestiquer un milieu naturel hostile […]. Il paraissait inconcevable de construire une maison d'habitation ou un hôtel en bord de mer alors que sables et dunes sont mobiles».* (3)

1 - Moussa Sow : «Les leçons transversales du boisement des Landes de Gascogne», *op. cit.*

2 - Idem.

3 - Jean-Jacques Taillentou : «Aux origines des stations balnéaires dans les Landes (1830-1940)», Actes du colloque *Le littoral gascon et sa vocation balnéaire*, Cap-Ferret, juin 1999. Paru dans le *Bulletin de la Société Historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, page 93.

Les stations balnéaires et la mer

Si les constructeurs de stations balnéaires ont su profiter de l'expérience des populations en matière de stabilisation du littoral, ils ont quand même parfois rencontré des difficultés à l'occasion de quelques tempêtes mémorables. Les problèmes d'ensablement, grâce aux plantations, ont rarement concerné les stations, mais l'érosion marine, par contre, a pu faire des dégâts. En général, ceux-ci se limitent à la destruction de la digue avec, parfois, la disparition de quelques villas, comme à Soulac-sur-Mer. Mais il est arrivé aussi qu'une station balnéaire prometteuse disparaisse purement et simplement. Ce fut le cas de Saint-Gabriel, lancée en 1894, et stoppée brutalement, une nuit de 1912…

> *«La nuit du 3 au 4 mars 1912, une marée d'équinoxe se fit forte de mettre un terme aux ambitions de cette jeune station balnéaire naissante, l'atteinte ayant été portée au symbole même de ce site, le grand hôtel, frappé en son centre, la digue contournée par les eaux s'étant effondrée sous son propre poids».* (1)

A quelques kilomètres de là, les habitants de Merlimont devaient se souvenir, eux, que le littoral du Pas-de-Calais est parfois capricieux.

1 - Document sur les plages de Sainte-Cécile et Saint-Gabriel édité par l'Office de tourisme de Camier, s. d. (environ 2000).

Plage de Saint-Gabriel (Pas-de-Calais)

Affiche parue en 1902

En haut : carte postale ancienne, ~1912

En bas : les restes de Saint-Gabriel, été 2002.

Le territoire des lapins

Devenus propriété de la nation, les espaces dunaires sont donc peu à peu vendus à des particuliers ou rétrocédés à des municipalités qui les revendent à leur tour. Aux aides financières apportées par l'Etat s'ajoutent des incitations indirectes à la plantation, lorsque les terrains sont cédés ou vendus avec obligation d'y planter de l'oyat ou des pins, afin d'en assurer la stabilisation. Une fois plantés, ces terrains littoraux deviennent rapidement des espaces de prolifération des lapins, et les agriculteurs, soucieux de protéger leurs cultures, demandent fréquemment des extensions de leurs droits de chasse sur les espaces dunaires (dans certains pays, on obtient par exemple le droit de chasser la nuit).

De terrain à faible valeur intrinsèque, le littoral sableux devient, après sa fixation, un espace de chasse. Cette dernière, pourtant, reste dans un premier temps une activité relativement secondaire : il s'agit d'abord de protéger les cultures, il ne s'agit pas encore de la pratique d'un loisir. Mais cette activité cynégétique intéresse progressivement les riches industriels locaux qui, eux, en font une activité de détente. La plantation des pins prend alors une autre valeur.

En effet, si Brémontier et ses prédécesseurs avaient montré que les pins étaient indispensables à la fixation de dunes aussi mouvantes que celles du Sud-Ouest, on savait bien, à la même époque, que des plantations d'oyats et d'une végétation arbustive suffisaient le plus souvent à stabiliser les dunes de la Manche et de la Mer du Nord. Les plantations de pins dans ces régions furent pourtant nombreuses ; elles étaient, de fait, préconisées par la loi de 1857, mais les propriétaires de dunes y trouvèrent un intérêt d'une autre nature.

En effet, si une végétation herbacée et arbustive constitue l'habitat idéal du lapin, une formation forestière permet, en revanche, d'héberger un gibier beaucoup plus gros. C'est bien ce que recherchent les propriétaires de dunes en y plantant des pins, et la conséquence est de taille : si la chasse au lapin est de nature à attirer des notables locaux, la chasse au gros gibier attire, elle, des notables et des aristocrates anglais et parisiens.

Alphonse Dalloz, par exemple, invite en 1874 le Parisien Hippolyte de Villemassant, directeur du journal *Le Figaro*, à une partie de chasse dans ses dunes du Touquet, qu'il avait fait planter de pins vingt ans plus tôt. Villemassant est très impressionné par le site, il écrit :

> *«Il y a là […], abritée par une forêt de sapins de 1000 hectares, une plage plus belle que celle de Trouville. Si Dieu me prête vie, je veux faire de ce pays providentiel un Arcachon du Nord».* [1]

1 - Extrait de *Paris-Plage, courrier des bains de mer*, n° 1, août 1886. Cité par Marie-Pierre Sensey-Tandeau : *Du Touquet à Paris-Plage, le roman d'une ville des origines aux années soixante*. Malakoff : MADCAP publications, 1998, page 10.

C'est ainsi que naquit l'idée de Paris-Plage, dont il sera question au chapitre suivant.

A la stabilisation des dunes s'était donc ajoutée la présence d'une population nouvelle, sensible aux charmes de ces espaces dunaires et surtout détentrice de capitaux et de carnets d'adresses. Les principaux éléments étaient alors en place pour le lancement de stations balnéaires : des terrains disponibles au bord d'une plage, de l'argent et une clientèle potentielle.

Il ne manquait plus que le train, que la société occidentale développera au XIXe siècle, donnant ainsi à ceux qui en ont les moyens à la fois le désir et la possibilité de fuir des cités industrielles de plus en plus difficiles à vivre.

L'eau et la ville

Le fait que les terrains de bord de mer soient devenus suffisamment stables pour être constructibles était la condition matérielle nécessaire à l'implantation des stations balnéaires à proximité des plages ; mais encore fallait-il que l'émergence d'un «désir du rivage» donne à une partie de la population, celle qui en avait les moyens, l'envie de faire du littoral un lieu de villégiature. Cette envie apparaît avec un changement du regard, très bien décrit par Alain Corbin, qui fait que l'on cesse petit à petit de voir dans l'océan *«l'envers désordonné du monde, […] l'une des figures insistantes de la déraison»* (1), pour apprécier l'esthétique du lieu, le *«pittoresque marin»*. Mais elle naît aussi de préoccupations médicales qui prennent une importance particulière à la fin du XVIIIe siècle, avec la dégradation des conditions de vie dans les villes industrielles. Le parallélisme de ces deux évolutions sociales fait qu'il n'est pas toujours facile de distinguer esthétisme et hygiénisme dans l'émergence des pratiques balnéaires…

> *«À ce propos, il convient d'insister : l'appréciation du paysage ne relève pas seulement de l'esthétique ; elle n'est pas le monopole de l'artiste ; elle concerne la médecine de l'âme. […] Il est vain par conséquent de dissocier l'histoire des systèmes d'appréciation esthétique de cette géographie tissée par les constitutions médicales».* (2)

Ce qui est certain, c'est que l'invention des stations balnéaires, tout comme la redécouverte des stations thermales qui l'a précédée, s'inscrivent toutes deux dans l'évolution complexe des relations qui se sont nouées à travers l'histoire entre la ville d'Europe occidentale et l'eau.

1 - Alain Corbin : *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840*. Collection «Historique». Paris : Aubier, 1988, page 18.

2 - *Idem* page 175.

En effet, si l'état assez catastrophique dans lequel se trouvaient les villes européennes du XVIIIe siècle était dû en partie à la surpopulation urbaine qui avait accompagné l'avènement de l'ère industrielle, leur mauvais état sanitaire venait surtout de la dégradation des conditions d'utilisation de l'eau et surtout de sa raréfaction. Les critiques faites aux villes industrielles, décrites comme des taudis ou des cloaques, et les mouvements de fuite vers des lieux de vie plus sains, sont contemporains de ce constat et, consécutivement, d'une redécouverte tardive des vertus de l'eau. Il n'est donc pas étonnant que les villégiatures les plus prisées aient été les villes de bain…

L'eau dans l'Antiquité : abondance et technicité

«Si, comme on le dit, l'Histoire commence à Sumer, c'est à l'eau qu'on doit cette naissance. C'est elle qui provoqua, à la fin du IVe millénaire, ce que l'on a appelé la révolution urbaine». [1]

Des villes de l'Antiquité au Paris du XVIIIe siècle, la place de l'eau dans la ville a en effet considérablement évolué. Dans les cultures méditerranéennes de l'Antiquité grecque ou romaine, l'approvisionnement en eau est une condition nécessaire à l'établissement et au développement d'une ville. En ce sens, elles héritent de cultures plus anciennes, puisque déjà Babylone était réputée pour l'importante quantité d'eau qui y circulait.

L'abondance de l'eau dans ces villes antiques était surtout associée au plaisir : à Babylone on arrosait des jardins somptueux [2], en Grèce ou à Rome les plus grands consommateurs d'eau étaient les établissements de bain. Mais cette opulence liée à l'hédonisme de l'époque avait pour conséquence le fait que les villes étaient maintenues dans un bon état sanitaire : aux adductions d'eau propre répondait, par la force des choses, un écoulement des eaux usées organisé sous forme de réseaux d'égouts. [3]

Ces réseaux ne pouvaient fonctionner correctement que parce que l'importante quantité d'eau en circulation y opérait comme une fonction de «chasse-d'eau» permanente, la vigueur des écoulements empêchant la décantation d'obstruer les canalisations [4]. Or ce n'est pas la consommation d'eau potable qui aurait permis à elle seule de financer les installations nécessaires, d'autant qu'elle était généralement distribuée gratuitement dans les fontaines publiques. Ce sont bien les bains, payés par les utilisateurs ou par des mécènes, qui permettaient de financer la construction des aqueducs et surtout leur entretien.

Les 1350 fontaines et le millier d'établissements de bains que l'on comptait dans la Rome du IVe siècle, ainsi que le réseau d'évacuation, constituaient donc un ensemble indissociable. Cet ensemble mettait en œuvre des compétences techniques très

1 - Hervé Maneglier : *Histoire de l'eau, du mythe à la pollution*. Paris : François Bourin, 1991, page 90.

2 - *«Babylone, centre d'un gigantesque système d'irrigation qui distribuait l'eau sur 800 000 hectares, arrosait ses jardins suspendus par autant de canaux qu'elle comptait de murailles»* (Hervé Maneglier, *op. cit.*, page 90)

3 - Sur l'importance des égouts dans la ville antique, voir Jacques Bonnin : *L'eau dans l'Antiquité : l'hydraulique avant notre ère*. Paris : Eyrolles-EDF, 1984, pages 65 et suivantes.

4 - A Rome, *«la consommation individuelle journalière a donc atteint à cette époque* [1er siècle] *de 500 à plus de 1000 litres !»*, ce qui correspond, tous usages confondus, à la consommation d'une ville industrielle d'aujourd'hui (Jacques Bonnin, *op. cit.*, page 31).

avancées. L'alimentation en eau de la ville d'Athènes avait déjà fait l'objet de quelques prouesses technologiques, issues notamment des connaissances grecques en géométrie. Alimenter une ville en eau nécessitait tout d'abord une bonne maîtrise de la topographie pour utiliser au mieux les pentes naturelles, mais les techniques requises ne se limitaient pas à cela. Les Grecs avaient développé une grande compétence dans le percement des tunnels, qui permettaient non seulement de raccourcir les distances parcourues par l'eau mais aussi de la maintenir au frais. Ils savaient également utiliser des siphons en plomb capables de supporter des pressions très élevées et permettant de traverser les vallées sans avoir à construire d'aqueduc. Ces savoir-faire furent repris et développés par les Romains pour aboutir à une véritable science appliquée dans toutes les villes de l'Empire. Cette fois, c'est surtout grâce à la construction de nombreux aqueducs que les villes furent approvisionnées : des canalisations de plus de cent kilomètres de long alimentaient des villes comme Carthage, Corinthe ou Rome. La construction et l'entretien de tels réseaux nécessitaient une maîtrise du territoire que seule la *pax romana* avait rendu possible. [1]

Dans la logique de fonctionnement de ces réseaux, la quantité était indissociable de la qualité car c'est l'abondance de la circulation d'eau qui *«nettoyait la ville»* de toutes les fièvres endémiques : *«l'eau vive chassait l'eau morte»*, écrit Hervé Maneglier. [2]

L'alimentation en eau, la pratique du bain et l'assainissement constituaient donc un tout indissociable et qui ne pouvait fonctionner qu'avec un ensemble complet de compétences techniques, de moyens financiers et de puissance politique et militaire.

C'est cet ensemble qui s'effondre avec la fin de l'Empire Romain.

Le Moyen-Age : raréfaction de l'eau et perte des savoir-faire

Avec la fin de la paix romaine, en effet, c'est toute une organisation du territoire qui est compromise. La population urbaine diminue considérablement [3], les villes se replient sur elles-mêmes, s'enferment derrière des remparts, et l'alimentation en eau dépendant de canalisations qui courent à travers la campagne devient plus qu'incertaine.

L'espace public se réduit au minimum, les voies deviennent étroites et l'entretien des canalisations de plus en plus difficile. Les aqueducs, à l'extérieur des villes, constituent des points faibles qui les rendent vulnérables. Les systèmes de citernes ou de puits, à l'intérieur des remparts, sont considérés comme plus

1 - D'après Hervé Maneglier, *op. cit.*, pages 91 et suivantes.

2 - Idem, page 103.

3 - On le verra plus loin à propos des villes-bastides, entre le IIe et le VIIIe siècle, la population urbaine passe de 40 % à 10 % (voir page 69).

sûrs, mais l'alimentation en eau devient beaucoup plus parcimonieuse. Le bain n'a plus sa place dans la vie quotidienne des habitants :

> *«Au Bas Empire, les thermes tombèrent en désuétude par manque d'entretien des équipements, les aqueducs notamment. […] L'art du bain romain a donc périclité pour disparaître au IXe siècle».* [1]

Privés de l'abondance qui seule permettait de «nettoyer la ville», les égouts cessent eux aussi de fonctionner, d'autant plus facilement que le rétrécissement des rues rendait souvent leur entretien impossible :

> *«Les eaux prirent donc l'habitude de vaquer librement dans les rues sans autres contraintes que celle que leur imposait la gravité. Les bas quartiers devinrent ainsi des cloaques».* [2]

Lorsque l'Europe occidentale retrouve une relative et provisoire stabilité politique, vers le Xe siècle, les aqueducs sont hors d'état de fonctionner et les savoir-faire qui auraient permis de les restaurer ont disparu. L'eau reste une denrée rare en ville, même dans les régions qui connaissent une paix durable, et la mode des étuves dans les villes médiévales reste très marginale. Dans les villes du Nord de la France, on en compte une pour environ 6000 habitants. Elles sont réservées à une élite très minoritaire, nous dit André Guillerme, et sont sans commune mesure avec les thermes romains dont *«elles ne sont pas les héritières»*. [3]

Dans le même temps, le christianisme pour qui *«l'idéal romain devint emblème d'outrance et de péché»* [4], met la pratique du bain à l'index pour des raisons morales. Cette condamnation de ce qui est considéré comme une réminiscence d'un hédonisme païen, n'a sans doute pas eu un impact très important pour la plus grande partie de la population qui ne disposait pas, de toute manière, d'une quantité d'eau suffisante. Mais elle restera présente à l'esprit de ceux qui, au XVIIIe siècle, s'appuieront sur la médecine pour relancer la pratique du bain, non pas pour le plaisir, mais «sur ordonnance».

Toujours est-il qu'à partir du Moyen-Age, avec ou sans condamnation morale, l'eau s'était considérablement raréfiée dans les villes [5] et que les conséquences sanitaires allaient en être de plus en plus dramatiques.

Le développement, à partir de la Renaissance, de nouvelles techniques hydrauliques qui trouveront leur apogée à Versailles, ne doit pas faire illusion. Les grandes quantités d'eau que l'on canalisait alors étaient conduites vers les jardins, pas vers les villes. Elles étaient destinées à un usage esthétique et non à la salubrité publique : *«le plaisir de l'eau n'était plus dans le bain mais dans le regard»* [6].

1 - André Guillerme : *Le temps de l'eau ; la cité, l'eau et les techniques, Nord de la France, fin IIIe début XIXe siècle*. Coll. «Milieux», Seyssel : Champ Vallon, 1990, page 118.

2 - Hervé Maneglier, *op. cit.* page 143.

3 - André Guillerme, *op. cit.* page 115.

4 - Hervé Maneglier, *op. cit.* page 123

5 - Un auteur du XIXe siècle, Gaston Tissandier, affirme que *«en 1555, Paris recevait seulement par jour 500 m³ d'eau, ce qui équivalait environ à un litre par habitant»*. Cette quantité d'eau, précise-t-il, *«aurait à peu près suffit à une ville cent fois moins peuplée»*. Gaston Tissandier : *L'eau*. Collection «Bibliothèque des merveilles», Paris, Hachette et Cie, 1867, page 317.

6 - Hervé Maneglier, *op. cit.*page 125.

La ville industrielle : histoire d'une maladie [1]

La situation, bien que génératrice de nombreuses épidémies, n'est pas encore catastrophique tant que la grande majorité des populations vit encore à la campagne ; elle s'aggrave brutalement avec la révolution industrielle et l'exode rural qui l'accompagne. Les villes sont alors le lieu d'un accroissement démographique important, alors que ne sont réalisés aucun des travaux d'aménagements qui auraient permis de les maintenir dans un état sanitaire correct.

> *«Relativement supportables à la campagne, les carences sanitaires sont rendues intolérables en ville par la promiscuité et le nombre croissant des nouvelles habitations»* [2].

Ce constat de Leonardo Benevolo doit être rapproché du fait que la densification urbaine a «*chassé le potager hors de l'enceinte de la ville»* et qu'au lieu d'être *«évacuées dans le jardin derrière la maison»*, les eaux grasses des ménages sont simplement *«jetées à la rue»*. [3]

Or la rue, de la fin de l'Empire Romain au XIXe siècle, n'est pas équipée d'égout, elle fonctionne comme un simple ruisseau qui amène par l'effet de la gravité les eaux sales dans les quartiers bas de la ville, où elle stagne avant de s'infiltrer dans la nappe phréatique.

> *«A la fin du XVIIIe siècle, les eaux pluviales et ménagères sont le plus souvent recueillies par les "ruisseaux" qui fendent les chaussées en leur milieu»* [4]

Quant aux fosses d'aisances, elles sont vidangées régulièrement, mais *«en général, elles ne sont pas étanches et laissent filtrer les liquides à travers les parois, d'où pollution des puits alentour»* [5]. Car, privés d'une adduction d'eau venant de l'extérieur, les habitants des villes n'ont d'autre possibilité que de boire l'eau des puits.

A cette eau urbaine qui se déplace en circuit fermé et répand jusque dans les quartiers riches des agents pathogènes comme ceux du choléra, s'ajoute une pollution de l'air due à l'implantation des usines au cœur même de la ville. C'est l'avènement de la «cité carbonifère» que décrit Lewis Mumford :

> *«La transformation des ateliers d'artisanat en usines à haute productivité allait faire des villes industrielles d'énormes ruches bourdonnantes, grinçantes, se couvrant de fumées noires douze à quatorze heures par jour, parfois vingt-quatre heures sur vingt-quatre»*. [6]

Cette situation inquiète des hommes politiques et des intellectuels de l'époque, et notamment Engel qui publie en 1845 une description détaillée de la ville de Manchester qu'il a visitée un an plus tôt :

1 - *«L'histoire des grandes villes du XIXe siècle est celle d'une maladie»*, écrit Pierre Lavedan (*Histoire de l'urbanisme*. Tome 3 : *Epoque contemporaine*, Paris : Henri Laurens, 1952, page 53.

2 - Leonardo Benevolo : *Aux sources de l'urbanisme moderne [Le origini dell'ur-banisitica moderna]*. S. l. : Horizons de France, 1972 [Bari, 1963], page 36.

3 - André Guillerme, *op. cit.*, page 121.

4 - Gabriel Dupuy et Georges Knaebel : *Assainir la ville hier et aujourd'hui*. Paris : Dunod, 1982, page 11.

5 - Idem.

6 - Lewis Mumford : *La cité à travers l'histoire [The city in history]*, Paris : Le Seuil, 1964 [1961]. Chapitre : «l'avènement de la cité carbonifère», page 559.

«Les cottages sont vieux, sales et du type le plus petit, les rues inégales tout en bosses, en partie sans pavés et sans caniveau; partout, une quantité considérable d'immondices, de détritus et de boue nauséabonde entre les flaques stagnantes; l'atmosphère est empestée par les émanations d'une douzaine de cheminées d'usine; une foule d'enfants et de femmes en haillons rôdent en ces lieux, aussi sales que les porcs qui se prélassent sur les tas de cendres et dans les flaques […]». (1)

Mais, souligne Lewis Mumford, la situation de ces villes n'est pas non plus d'un grand confort pour les classes favorisées. Si elles bénéficient d'avantages certains, comme un approvisionnement régulier en eau que les ouvriers, eux, sont parfois obligés de leur mendier, elles souffrent quand même de la pollution de l'air et même des retombées des épidémies. Là où elles seront réellement favorisées, c'est lorsqu'elles profiteront de leur aisance financière pour fuir périodiquement la ville et rejoindre leurs lieux de villégiature.

«Nombre d'habitants des grandes cités manufacturières cherchent à échapper, l'été, à la chaleur de la ville […], à débarrasser leur peau des déchets industriels, à fuir la fumée des usines». (2)

Ces habitants dont parle Alain Corbin ne sont évidemment pas les ouvriers, en tout cas pas au XIXe siècle. Ce sont principalement les membres les plus riches de cette bourgeoisie industrielle qui se développe à l'époque, et qui reprend à son compte la pratique de la villégiature jusqu'alors réservée à l'aristocratie.

On comprend dès lors que le désir de fuir ces villes s'accompagne d'une certaine idée de la ville idéale, que l'on retrouvera aussi bien dans les projets du baron Haussmann que dans ceux de Napoléon III pour Vichy, Biarritz ou Deauville. Tous ces projets ont en commun de redonner une place prépondérante à l'eau et à l'assainissement, comme aux larges avenues bien aérées.

On comprend aussi que les stations thermales, puis balnéaires, soient les terrains privilégiés de mise en œuvre de ces projets.

Mais pour qu'il y ait villégiature, encore faut-il qu'il y ait du temps de dégagé pour cela. Or, au XVIIIe siècle, les populations laborieuses, même lorsqu'elles sont les plus riches, n'ont pas encore inventé le temps du loisir.

1 - Friedrich Engels : *La situation de la classe laborieuse en Angleterre [Die Lage des arbeitenden Klasse in England]*. Leipzig, 1845. Trad. française aux Éditions Sociales, Paris, 1960, page 101. Cité par Françoise Choay dans *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*. Paris : Le Seuil, 1965.

2 - Alain Corbin : *Le territoire du vide, op. cit.*, page 314.

L'invention des loisirs et la redécouverte de l'eau

Une nouvelle organisation du temps

Au XVIIIe siècle, la société française est essentiellement rurale ; elle pratique la polyculture-élevage, et n'a évidemment pas le temps de «prendre des vacances». Il y a toujours quelque chose à faire dans les champs ou les potagers, surtout lorsque les mêmes agriculteurs pratiquaient des types de production très diversifiés. Quant aux animaux, il faut bien s'en occuper tous les jours de la semaine et tous les mois de l'année. Le rythme de travail ralentit bien le dimanche, mais c'est pour dégager le temps de la prière, pas celui du repos :

> *«Les dimanches et jours fériés, s'ils permettent assurément au corps de se reposer du labeur de la semaine, ne sont pas vécus comme des jours de repos. Entre le temps consacré à Dieu et celui consacré à l'existence matérielle, il n'existe pas de temps libre à proprement parler».* [1]

En ville, pour la petite minorité qui l'habitait alors, le rythme de vie est encore calqué sur celui du milieu rural. La notion de «temps de loisir» n'existe pas. Cela ne signifie pas, explique Alain Corbin, que l'on travaille en permanence, mais que le temps du repos est inclus de façon très informelle dans le temps du travail :

> *«A l'aube du XIXe siècle, le temps du paysan, celui de l'artisan comme celui de l'ouvrier étaient poreux, pénétrés d'imprévu, ouvert à la spontanéité, soumis à l'interruption fortuite ou récréative.»* [2]

Avec la révolution industrielle, l'organisation du temps change fondamentalement, en tout cas pour les ouvriers des villes. La machine devient le centre du système de production, et la machine n'a pas besoin de repos. L'homme, et surtout l'ouvrier, n'est plus qu'un acteur secondaire dans un système orienté vers la productivité maximale. Ce qui s'appellera plus tard le Taylorisme (vers la fin du XIXe siècle) se met progressivement en place aux premiers temps de l'ère industrielle. L'homme doit calquer son comportement sur celui de la machine. Ses gestes sont de plus en plus simples, afin d'être de plus en plus efficaces. La compétence professionnelle, qui était nécessaire au travail de l'artisan, se réduit au strict minimum, à mesure que l'on se rapproche du geste unique, décrit plus tard par Charlie Chaplin [3]. Le repos, la récréation, nécessaires au maintien d'une compétence professionnelle complexe parce que polyvalente, sont devenus superflus.

Dès lors, le temps soumis à *«l'interruption récréative», «[…] a été peu à peu remplacé par le temps calculé, prévu, ordonné,*

1 - Julien Clément : «La conquête du temps libre», *in* Nathalie Richard et Yveline Pallier : *Cent ans de tourisme en Bretagne*, Rennes : Apogée, 1996, page 39.

2 - Alain Corbin : *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris : Aubier, 1995, page 10.

3 - *Les temps modernes [modern times]*, écrit et produit par Charlie Chaplin en 1936.

précipité de l'efficacité et de la productivité», poursuit Alain Corbin. [1]

Mais si les ouvriers sont bien obligés d'accepter cette évolution, aussi difficile soit-elle pour eux, les classes dirigeantes de l'industrie ne l'acceptent pas. Considérant que leur travail et leurs responsabilités sont «harassants», elles organisent progressivement leur «ressourcement» sous forme, principalement, de villégiatures prises à distance des villes.

C'est ainsi que naît la notion moderne de loisir, définie par opposition au «temps du travail». En ce sens, les pratiques aristocratiques de villégiature ou de tourisme ne relevaient pas du «loisir», puisqu'elles n'étaient pas le fait d'une «classe laborieuse». Elles servent pourtant de modèle à la bourgeoisie industrielle naissante qui, des villégiatures de banlieue aux villes balnéaires, en passant par les stations thermales, suivent toujours un mouvement amorcé par l'aristocratie et auquel elle apporte une ampleur financière nouvelle.

Par la suite, cette première classe dirigeante est suivie par l'ensemble de la bourgeoisie industrielle, cadres et ingénieurs, puis, beaucoup plus tard, par les ouvriers.

Ainsi, de la renaissance des premières stations thermales au tourisme littoral de masse de l'après seconde guerre mondiale, le nombre et la nature des stations évoluent au rythme de la place croissante qu'occupent les loisirs dans la vie de la société.

La renaissance des stations thermales

Discréditées, nous l'avons vu, par un christianisme qui *«frappait d'anathème l'hédonisme des amateurs d'eaux tièdes»* [2], les stations thermales n'avaient jamais été complètement abandonnées. Leurs vertus thérapeutiques, qui en faisait le seul traitement connu pour bon nombre de maladies, leur valaient d'être toujours fréquentées au XVIIIe siècle [3]. Mais elles n'était que des lieux de passage, avec tout au plus quelques auberges aux alentours des *griffons* [4]. Elles étaient loin d'être les lieux de villégiature à la mode qu'elle deviennent au milieu du XVIIIe siècle, pour les premières, et au XIXe pour les autres.

Bath est la première à prendre de l'importance, elle devient, à partir de 1750, *«la plus importante villégiature d'Angleterre et presque la deuxième métropole»* [5]. Son expansion rapide est ordonnée par un projet global d'aménagement, planifié et dirigé par les architectes John Wood père et fils. C'est d'abord l'idée d'une cité aérée, dédiée à des pratiques hygiénistes – où l'on peut se promener dans des allées agréables après l'absorption du verre d'eau minérale prescrit – qui domine dans l'intention des architectes. Ceux-ci donnent dès le début à Bath l'image d'une ville où les espaces libres ont toute leur importance. Il

1 - Alain Corbin, *idem*.

2 - Hervé Maneglier, *op. cit.* page 123.

3 - Les eaux les plus recherchées sont celles des sources chaudes, les *thermes*, non pas tant pour leur température que pour leurs propriétés minérales, la chaleur ayant pour effet d'augmenter le pouvoir de dissolution de l'eau.

4 - *Griffon* : «Endroit où l'eau d'une source sort du sol» (Petit Robert).

5 - Lise Grenier et Philippe Duboy : «Les villes de santé» *in* Lise Grenier (dir.) : *Villes d'eau en France*. Paris : Institut Français d'Architecture, 1984. Page 18.

s'agit de se soigner, sans doute, mais il s'agit surtout de fuir le confinement des agglomérations urbaines. Assez rapidement – les curistes appartenant tous à la haute société – Bath devient une ville dédiée aux distractions mondaines, où les avenues et promenades ont surtout une fonction d'apparat et où les salles de jeux – les futurs *casinos* – sont beaucoup plus attractifs que les griffons.

Les stations thermales françaises se développent un peu plus tard, mais toujours avec les mêmes préoccupations et à l'attention du même type de clientèle. Le Mont-Dore, Bagnères-de-Bigorre, Luchon, sont ainsi l'objet, dès le début du XIXe siècle, de plans d'aménagement plus ou moins ambitieux, mais toujours dotés de promenades agréablement plantées. De même, une attention particulière est portée sur la relation entre l'architecture et le paysage. L'idée, déjà développée par John Wood junior, est que le regard doit pouvoir se reposer d'une architecture supposée «fatigante». Ainsi, à Luchon, *«l'ordonnancement des maisons néo-classiques conduit le regard, fatigué d'une forte présence architecturale, sur les massifs pyrénéens : il s'égare dans les profondeurs de la montagne, pour revenir ensuite d'autant plus reposé et réceptif à la ville»* [(1)].

Ces projets, dont le plus abouti est certainement le «plan d'embellissement de la ville de Vichy», dont il sera question plus loin, sont tous plus ou moins empreints d'une préoccupation paysagère. Il n'en sera pas tout à fait de même avec les stations balnéaires pour lesquelles la mer monopolisera l'attention de leurs concepteurs, tant d'un point de vue esthétique que fonctionnel.

Les stations thermales, en effet, se sont toujours construites à partir de points précis que sont les griffons. Par ailleurs, elles étaient toutes connues depuis l'Antiquité. Or, les sources n'étant pas facilement accessibles par nature, ni pour boire ni pour se baigner, elles ont toujours fait l'objet d'un minimum de constructions. C'est donc *«autour d'embryons déjà fabriqués par l'homme, la fontaine ou le bassin»* [(2)], qu'elles se sont déployées lors de leur nouveau développement, au XIXe siècle. C'est là une différence significative avec les stations balnéaires qui, bien que fortement inspirées des stations thermales, notamment pour leur architecture, sont pour la plupart installées sur des terrains vierges, avec pour seule relation au territoire, le parallélisme obligé du front de mer et du trait de côte [(3)].

Chemin de fer et stations balnéaires

Les stations de bord de mer apparaissent quelques décennies après le renouveau des stations thermales, d'abord en Angleterre, vers 1810 à Brighton, puis rapidement en France, avec une clientèle initialement anglaise. Une timide libéralisation

1 - Lise Grenier et Philippe Duboy, *op. cit.* page 18.

2 - Idem, page 14.

3 - Cette différence structurelle entre les stations thermales et balnéaires est clairement présentée par Jennifer Peinoit dans son mémoire : *Autour des sources, au bord de l'eau : des villes*. École d'Architecture de Versailles, sous la direction de Claude Prelorenzo, 1997.

des mœurs, et surtout le changement d'attitude du corps médical, en sont à l'origine : le bain de mer n'est plus réservé au traitement de la folie, il convient désormais au ressourcement des classes industrielles dirigeantes, épuisées par leurs «lourdes charges».

Les premiers établissements de bain sont installés dans les villes portuaires, Boulogne, Calais, Le Havre, Dinard… où les Anglais se rendent en bateau. Par la suite, le développement du réseau ferré français, à partir des années 1860, attire davantage une clientèle parisienne et permet l'implantation de stations à distance des ports. Le développement privilégié d'un réseau concentrique autour de Paris [1] favorise évidemment les stations normandes, comme Deauville (raccordée en 1863), qui profite des lignes vers Dieppe ou Le Havre. Quelques années plus tard, des liaisons vers les grands ports que sont Nantes, Bordeaux ou La Rochelle, serviront de la même manière à raccorder les stations qui leurs sont proches (La Baule, Arcachon et Royan, Châtelaillon).

A l'origine, le réseau n'est pas développé spécialement pour desservir les stations balnéaires, mais il suffit pour cela de réaliser des prolongations, ou de tramways mis en correspondance, et les promoteurs de stations s'en chargeront.

Jusqu'au début du XXe, en effet, les réseaux de chemins de fer sont exploités par des compagnies privées (la SNCF n'est créée qu'en 1937). Même si l'Etat impose très tôt les règles de ce qui deviendra le «service public», les compagnies jouent principalement un jeu spéculatif : il s'agit d'investir dans un projet dont on attend qu'il rapporte gros. Or ce jeu est le même que celui des promoteurs de stations balnéaires. Il n'est donc pas étonnant que les uns et les autres se soient souvent rencontrés : soit que les compagnies de chemin de fer se lancent dans la promotion d'une station, soit que les promoteurs de stations investissent dans le chemin de fer pour en orienter le tracé.

Dès lors, écrit Bernard Toulier, *«les stations balnéaires s'accrochent au chemin de fer comme les feuilles d'un arbre à ses branches»* [2], et le réseau ferré voit se développer les premiers «trains de plaisir», exclusivement mis en place pour la villégiature. [3]

L'arrivée du chemin-de-fer entraîne, en termes de durée des transports, une révolution considérable. Avec les tout premiers trains, qui ne sont pourtant pas très rapides, la durée du trajet de Paris à Nantes passe, en 1851, de 37 heures à 10 heures [4]. En bien des endroits, la différence sera encore plus importante. Il faut dire que la lenteur des diligences était due à la fois aux limites de la traction animale et au très mauvais état des routes. En Bretagne, par exemple, les routes étaient de vrais bourbiers et pour aller de Saint-Brieuc à Paris, à l'époque de la Révolu-

1 - Les premières études engagées par l'Etat, en 1833, privilégient la construction d'un réseau reliant Paris à différents points de la frontière et aux principaux ports français. L'ambition affichée est de faire de la France un lieu de passage obligé pour les grandes transactions commerciales européennes. Voir à ce sujet l'ouvrage de Michel Lambert : *Les voies ferrées et les gares dans les villes*, Paris : Association pour l'histoire des chemins de fer en France (AHICF), 1992, pages 27 et suivantes.

2 - Bernard Toulier : «L'architecture des bains de mer ; la place de la Bretagne dans le patrimoine français». In *Patrimoine et société ; actes du cycle de conférences prononcées à l'Université de Haute-Bretagne, Rennes 2*, sous la direction de Jean-Yves Andrieux. Presses Universitaires de Rennes, 1998.

3 - Le premier de ces trains fut un «train de promenade», reliant Paris au Havre en 1847. Voir Maryse Angelier : «Trains et bains de mer», *in Cent ans de tourisme en Bretagne, op. cit.*, pages 31-38.

4 -D'après Sophie Danet et Paul Bauduz : *Le Pouliguen, La Baule ; l'épopée des bains de mer*, Nantes : Siloë, 1999, page 14.

tion, il était plus rapide de prendre le bateau et de remonter la Seine. Le trajet, à l'époque, durait une semaine. A partir de 1863, il se fait dans la journée.

L'évolution du réseau ferré est étonnamment rapide, malgré l'éloignement relatif des ports français. En un peu plus d'une dizaine d'années, Dunkerque, Boulogne, Calais, Cherbourg, Nantes, La Rochelle, Bordeaux et Bayonne sont reliés à Paris (voir cartes ci-dessous). Les trois ingrédients nécessaires, selon Catherine Bertho-Lavenir, au lancement des stations balnéaires, sont désormais en place :

> *«Pour faire le succès d'une station, il faut une ligne de chemin de fer, quelques grands aristocrates et une spéculation immobilière»* [1].

1 - Catherine Bertho-Lavenir : *La roue et le stylo. Comment nous sommes devenus touristes*. Paris : Odile Jacob, 1999. Page 30.

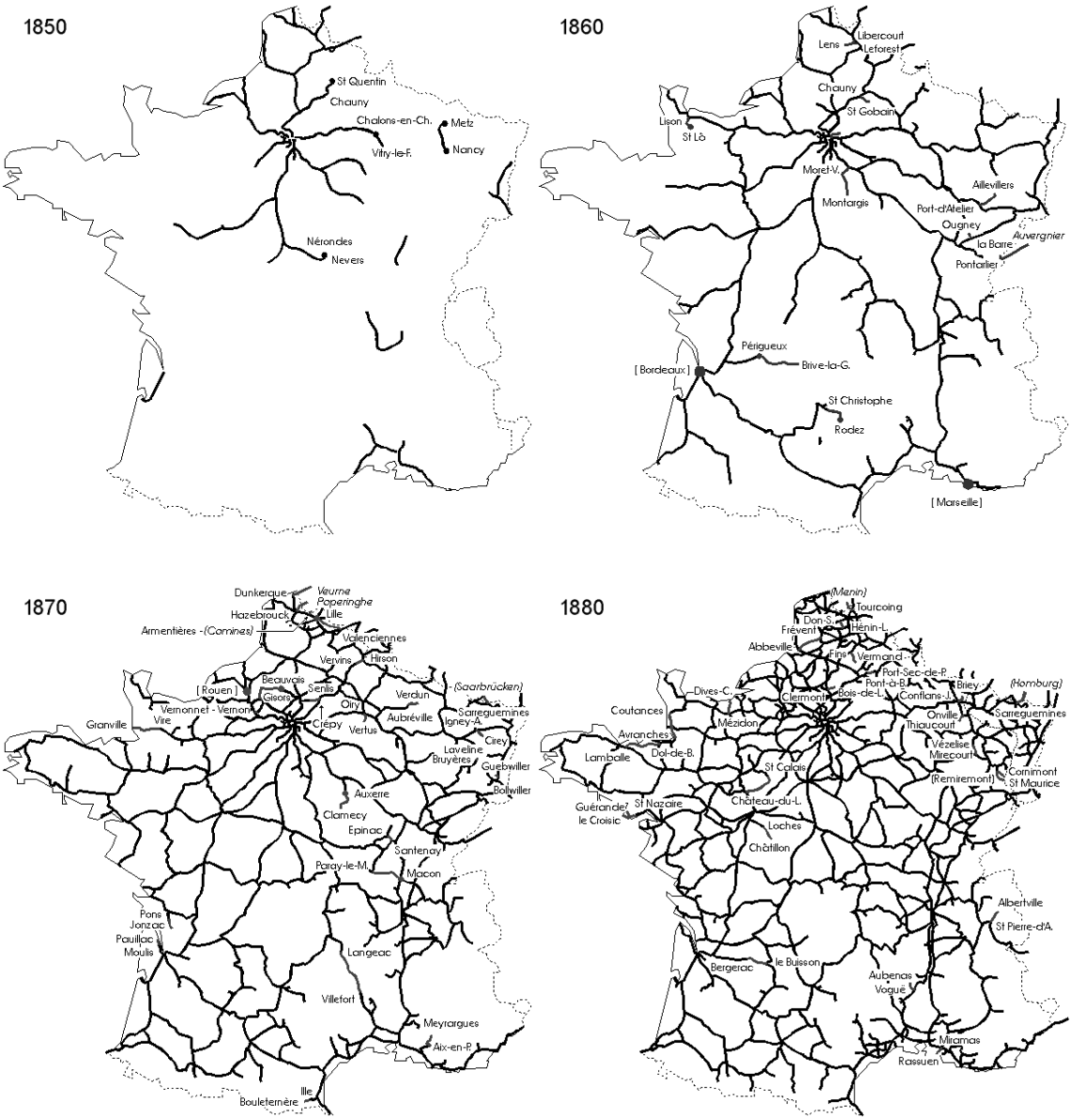

Les débuts du chemin de fer en France

Cartes extraites du site «Trains de France» (http://www.train.eryx.net/)